

# Installateur en chauffage central

Construction - Travaux Chef d'entreprise



- > **Durée**  
3 ans
- > **Tranche d'âge**  
18 à 25 ans  
25 ans et +
- > **Finalité**  
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**  
Oui
- > **Métier en pénurie**  
Oui

L'installateur de chauffage central est capable d'installer et de réparer les conduites d'installations de chauffage central telles que des:

- > appareils à gaz pour le chauffage
- > articles et appareils pour usage sanitaire
- > installations composées d'une source de chaleur centrale qui est diffusée par des conduites d'eau, d'air ou de vapeur d'air

- > installations de climatisation dans lesquelles uniquement l'eau ou l'air sont utilisés comme réfrigérant

- > **Débouché(s) métier(s)**

- Conducteur de chantier
- Gestionnaire de projet
- Métreur – deviseur
- Bureau d'études

- > **Point(s) fort(s)**

- Métier en pénurie: nombreuses offres d'emploi
- Sur le terrain

- > **Finalité**

- Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française
- Certificat de connaissances de base en gestion

---

## Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Il n'y a pas de condition spécifique particulière liée à cette formation.

---

## Aptitudes

L'exercice de ces activités requiert, outre les connaissances administratives transversales du secteur, les compétences professionnelles suivantes:

- > connaissances des matériaux : les différents types de tuyaux, les pompes et les groupes hydrophores, les systèmes de régulation, les matériaux d'isolation relatifs à ces activités, et les connaissances de base des systèmes et appareils de chauffage, de production d'eau chaude et à finalités sanitaires
- > connaissances techniques de base du dimensionnement des conduites, des appareils pour le chauffage de l'eau, des installations sanitaires et installations de chauffage et de climatisation et des spécifications techniques (STS) pour ces activités
- > connaissances des techniques de pose de tuyauteries, de connexions électriques, de réglage des appareils et d'identification et réparation des pannes
- > connaissances générales des notes d'information techniques et des standards de qualité du Centre scientifique et technique de la Construction en rapport avec ces activités; les performances énergétiques des bâtiments en rapport avec les activités de chauffage central, de climatisation, de gaz et de sanitaire.

---

## Programme

### Cours professionnels:

#### Année préparatoire

- > E20/4 Chantier - atelier et communication technique et finitions (20h)
- > E20/4 Canalisations (24h)
- > E20/4 Corps de chauffe - Climatisation (12h)
- > E20/4 Appareils de distribution - Appareils sanitaires (20h)
- > E20/4 Local chaufferie - Approvisionnement combustible (20h)
- > E20/4 Eaux usées (24h)
- > E20/4 Canalisation soudure (oxy et semi-automatique) (24h)
- > E20/4 Gaz (24h)
- > E20/4 Production d'ECS et échangeurs (28h)
- > E20/4 Module spécifique (40h)
- > E20/4 Commandes électriques et régulation (40h)
- > E20/4 Mise en service - Maintenance (16h)

#### 1ère année Chef d'entreprise

- > E20/5 analyse des données techniques d'un projet de chantier (40h)
- > E20/5 Réalisation du métré d'un chantier (12h)
- > E20/5 Réalisation du devis d'un chantier (16h)
- > E20/5 Déterminer les caractéristiques thermiques d'un bâtiment (32h)
- > E20/5 Sélectionner des émetteurs de chaleur (8h)
- > E20/5 Déterminer les générateurs de chaleur (12h)
- > E20/5 Concevoir le réseau hydraulique d'un installation de chauffage central (12h)
- > E20/5 Concevoir une installation de production d'eau chaude sanitaire (12h)


#### 2ème année Chef d'entreprise

- 
- > E20/6 Gestion de l'exécution technique d'un chantier (48h)
  - > E20/6 Créer ou reprendre une entreprise (4h)
  - > E20/6 Assurer le volet social (12h)
  - > E20/6 Assurer le volet administratif (16h)
  - > E20/6 Assurer le volet financier (8h)
  - > E20/6 Evaluer son entreprise (4h)
  - > E20/6 Négocier des affaires (8h)
  - > E20/6 Concevoir une installation mazout (28h)
  - > E20/6 Concevoir une installation de gaz (24h)
  - > E20/6 Concevoir une régulation d'une installation de chauffage central (20h)
  - > E20/6 Concevoir une installation spéciale (8h)
  - > E20/6 Gérer la maintenance d'une installation de chauffage central (8h)
  - > E20/6 Suivi du projet d'entreprise (20h)



## Site de Limal

 Rue Charles Jaumotte, 7 1300 Wavre (Limal)

 010 41 95 82

**Secrétariat :**

du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h

 010 41 95 73

 [centre.wavre@ifapme.be](mailto:centre.wavre@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.


Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.




## Site de Namur

 Rue Henri Lemaître, 69 5000 Namur

 081 74 32 14

**Secrétariat :**

du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h

 081 73 62 14

 [centre.namur@ifapme.be](mailto:centre.namur@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.


Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.




## Site de Bouvignes

 Rue Fétis, 61 5500 Dinant (Bouvignes)

 082 21 35 80

**Secrétariat :**

du lundi au jeudi 8h30 à 18h30, le vendredi 8h30 à 17h et le samedi 8h30 à 13h15

 082 22 79 01

 [centre.dinant@ifapme.be](mailto:centre.dinant@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.




## Site de Libramont

 Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

 061 22 33 36

**Secrétariat :**

du lundi au jeudi de 8h à 22h, le vendredi de 8h à 16h30 et le samedi de 8h à 12h

 061 22 53 82

 lux@ifapme.be

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.





## Site principal de Verviers

 Rue de Limbourg 37 4800 Verviers

 087 32 54 54

**Secrétariat :**

du lundi au jeudi de 8h30 à 21h30 et le vendredi de 8h30 à 12h



 centre.verviers@ifapme.be

### Conditions d'inscription

#### Au Centre/lieu de formation

Le paiement du minerval par carte (Bancontact, Visa, Mastercard) est obligatoire à l'inscription. Munissez-vous aussi de la copie éventuelle de vos diplômes et d'une attestation d'inscription au FOREM, et de votre carte d'identité.

#### Dispenses partielles

Possibilité de dispense du degré préparatoire sur base d'un certificat d'apprentissage, d'un diplôme, de validations de compétences, ou d'une occupation dans le métier. Plus de détails sur place.

#### Bon à savoir

Inscriptions uniquement sur place à partir du 21 août. Du lundi au jeudi : 08H30-12H/14H-18H30.

La pratique en entreprise est obligatoire par le biais d'un stage IFAPME à temps plein rémunéré (pour prendre RDV : 087/32 40 40), ou d'un stage libre à titre gratuit de 332H par année de formation, à moins que vous soyez déjà en activité professionnelle dans le métier.

La formation professionnelle est complétée par une formation en gestion parallèlement au degré de 1ère.



## Site de Liège - Château Massart

 Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

 04 229 84 00

### **Apprentissage :**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

04 229 84 10

[app@centreifapme.be](mailto:app@centreifapme.be)

### **Formation Chef d'entreprise :**

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 00

[infos@centreifapme.be](mailto:infos@centreifapme.be)

### **Formation continue :**

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 60

[formation.continue@centreifapme.be](mailto:formation.continue@centreifapme.be)

 04 229 84 69

 [infos@centreifapme.be](mailto:infos@centreifapme.be)

## **Type d'inscription**

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.




## Site principal de Gilly

 Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

 071 28 10 00

**Accueil :**

du lundi au vendredi de 9h à 19h

 071 42 28 03

 [info.charleroi@ifapme.be](mailto:info.charleroi@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.




## Site de Mons

 Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

 065 35 60 00

**Secrétariat :**  
du lundi au vendredi de 8h à 17h

 065 84 28 60

 [mbc@ifapme.be](mailto:mbc@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.